

O B J E T : Acquisition de terrains.

**Le MAIRE donne lecture du rapport.**

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur le projet d'acquisition des terrains suivants pour lesquels des accords ont été conclus avec les propriétaires concernés, soit à l'amiable, soit par suite de l'exercice du droit de préemption :

Références cadastrales	Superficie	Situation	Propriétaire	Prix	Modalités d'acquisition	But de l'acquisition	Imputation Budgétaire.
H 248 p	21,2 m <sup>2</sup>	Angle Bd. Lacaussade rue Roland Garros	STE TOTAL	13.780 F (inférieur au seuil de Consultation des Domaines)	Amiable	Aménagement de carrefour	901.210
K 69	237 m <sup>2</sup>	8 rue du Bassin	Mme BOUCHER	406.500 F (supérieur de 11,4 % à l'estimation des Domaines)	Préemption ZIF	Boulevard Sud	901.210
LZ 18 p	96 m <sup>2</sup>	Montagne 8 ème	Mme Camille MACE	gratuit	Amiable	Construction d'un abribus	901.210
ME 124	535 m <sup>2</sup>	Rampes du Brûlé	COISSER Maurice	89.000 F (conforme à l'estimation des Domaines).	Préemption ZAD de Bellepierre	Rénovation urbaine	908-210

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants.

- M. Marcel HOARAU lit l'avis des commissions -

"Cadre de Vie et Finances : Favorable."

**Le MAIRE** : Je mets aux voix.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Reçu à la Préfecture  
le 01/07/1983